

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **6 juillet 2021**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Poste vacant, conseiller # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Madame France Dumont, directrice générale, secrétaire-trésorière et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

Considérant que les membres du conseil peuvent se réunir physiquement pour la tenue d'une séance en respectant les consignes sanitaires, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes. L'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 permet également la tenue d'une séance par tout moyen permettant aux membres du conseil de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix ;

Considérant la possibilité pour le public d'assister en personne aux séances du conseil – Obligatoire si au moins un membre du conseil participe en personne. En l'absence de public ou lorsqu'une personne élue participe à distance, la séance doit être publicisée et des questions peuvent être transmises à l'avance ;

En Conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Appuyé par Madame Chantal Prévost

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue devant public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en présentiel.

2021-07-178

Résolution adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 10 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 01. Ouverture de la séance ;**
- 02. Adoption de l'ordre du jour ;**
- 03. Suivi et approbation du procès-verbal du 1er juin 2021 ;**
- 04. Période de questions ;**
 - a. Demande de monsieur Louis Forget – Suggestion poussière ;
- 05. Rapport du service incendie ;**
 - a. Service incendie - communication radio ;
 - b. Approbation des dépenses incendie ;
- 06. Rapport réseau routier, eau et égout et bâtiment ;**
 - a. Dépôt – Programme d'aide à la voirie locale- Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Mégantic ;
 - b. Dépôt – Annonce de financement dans le cadre du PRABAM – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux ;
 - c. Plainte citoyen(ne) – abat poussière ;
 - d. Approbation semaines de vacances – employé de voirie ;
 - e. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales ;
 - f. Signalisation de silhouette 2021 – École primaire ;
 - g. Approbation des dépenses de voirie ;
- 07. Législation**
 - a. Avis de motion – Projet de règlement concernant la prévention en matière de sécurité incendie ;
 - b. Avis de motion – Projet de règlement concernant la tarification dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents ;
 - c. Avis de motion – Projet de règlement sur les ponceaux ;
- 08. Administration**
 - a. Avis de vente d'immeubles pour taxes – lettres recommandées ;
 - b. Dépôt – Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques ;
 - c. Dépôt – Lettre portant sur les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel et les particularités de la Loi qui touchent les municipalités ;
 - d. Remplacement de la résolution 2021-06-161 - Constitution des comités pilotages MADA/Familles par Politique MADA-Familles – Nomination du comité de pilotage MADA-Famille de La Patrie ;
 - e. Demande subvention – Coup de pouce d'Apollo – Marché public de La Patrie ;
 - f. Demande de subvention – Coup de pouce d'Apollo – Jardin communautaire de La Patrie ;
 - g. Demande de subvention – Coup de pouce d'Apollo – Tournois de balle des Loisirs de La Patrie ;

- h. Présentation d'un projet dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 – Local ;
- i. Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de financement de 4500 bornes de recharges – Hydro-Québec ;
- j. Fripatricie – Téléphone MRC ;
- k. Adhésion au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRÉE) ;
- l. Autorisation dépôt pour travaux de l'abri-bois 2021 ;
- m. Dépôt - Lettre MRC concernant la déclaration de compétence en transport collectif incluant le transport adapté ;
- n. Dépôt – Société d'aide au développement de la collectivité du Haut-Saint-François ;
- o. Approbation du prix des bacs roulants et analyse collectes compost et déchets ;
- p. Soirée reconnaissance pour les finissants ;
- q. Autorisation - Programme de subvention PAFIRS ;
- r. Formation – Nouveauté du logiciel Élections ;
- s. Autorisation – Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) ;
- t. Demande – Programme provincial des infrastructures récréatives et sportives ;
- u. Demande d'évaluation pour installation d'une borne rapide – Halte Éva Sénécal ;

09. Urbanisme

- a. Lettre ouverte – plainte – frais de lettre recommandée ;
- b. Municipalisation des chemins privés # 6 437 760, 6 439 648, 6 437 761 et 6 437 757 ;

10. Loisirs et culture

- a. Adoption des axes d'interventions du plan stratégique en loisir ;
- b. Loisirs – Tournoi de balle de La Patrie – budget ;

11. Dépôt de la correspondance ;

12. Correspondance à répondre ;

- a. Appui – Résolution découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ;
- b. Dépôt - Félicitation et appui – Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec ;
- c. Dépôt – Ministère de la Sécurité publique du Québec – Système Québec en Alerte ;
- d. Résolution contre Pieridae Énergy Goldboro LNG ;
- e. Dépôt – Programme d'aide pour aider les ménages à la recherche de logement ;
- f. Demande d'appui – motion M-84 de la Chambre des communes contre les crimes et incidents haineux et le projet de loi C-313 ;
- g. Dépôt – Défibrillateurs cardiaques mobiles dans les endroits municipaux ;

h. Dépôt – Remerciement Chevaliers de Colomb ;

13. Varia

- a. Annulation de la patrouille verte 2021 ;
- b. Enlèvement de phragmite -rue Chapleau ;

14. Présentation des comptes

15. Rapport de la mairesse

16. Période de questions

17. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, appuyée par Madame France Tardif, l'ordre du jour est adopté.

2021-07-179 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 1 juin 2021 ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost appuyée par Madame France Tardif, le procès-verbal du 1 juin 2021 est adopté.

2021-07-180 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

4. Période de questions

Question reçue par téléphone concernant cette rencontre. Le citoyen ne pouvant se présenter à la séance du conseil a demandé que sa question soit posée.

a) *Demande de Monsieur Louis Forget – Suggestion poussière ;*

Monsieur Forget a fait la demande par téléphone. Celui-ci souhaitait faire la proposition que la voirie s'équipe d'un réservoir d'eau qui serait installé sur le camion de voirie afin d'étendre de l'eau dans les chemins de terre où les travaux de nivelage et gravier viendraient d'être faits afin d'empêcher qu'il y ait de la poussière entre ces travaux de nivelage et l'épandage de l'abat poussière. Il proposait cette suggestion en mentionnant que cela permettrait d'emprisonner la poussière et d'éviter qu'il y en ait énormément pendant l'attente du calcium.

Les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de Monsieur Louis Forget. Ceux-ci mentionnent le fait que la municipalité doit être équipée d'un point d'eau tel un lac, rivière abondante afin de prendre l'eau, car nous ne pouvons utiliser l'eau traitée de la municipalité pour cela, sans compter les quantités énormes que cela prendrait de faire tous les chemins de terre. Cela prendrait beaucoup de temps d'hommes et sachant que ceux-ci sont très occupés pendant la saison estivale, il faudrait envisager d'employer une personne pour cela. Monsieur Delage mentionne que par expérience sur des chantiers de terres, l'épandage d'eau pour empêcher la poussière doit se faire au 2 heures par temps chaud dû à l'évaporation de l'eau qui

se fait rapidement. Les membres du conseil ne voient pas la garantie du succès de faire cela dû à la sécheresse, manque de temps d'homme et d'eau. Les membres du conseil tiennent compte de la présente demande, mais n'envisagent pas de l'utiliser comme moyen dû à toutes les raisons mentionnées précédemment.

5. Rapport du service incendie

Dépôt du rapport du service incendie.

a. Service incendie – communication radio ;

Considérant que les radios des pompiers ne fonctionnent pas sur tout le territoire de la municipalité de La Patrie et que ses interférences engendrent des problèmes avec l'agence 911 CAUCA en termes de communication lors d'interventions incendies ;

Considérant que ces interférences et ses coupures de radios sont dues à l'ombrage de la montagne du mont St-Joseph sur le territoire de La Patrie et que chaque année, ce problème augmente par la croissance de la végétation et les nouvelles constructions qui s'ajoutent sur le territoire de la municipalité ;

Considérant que ce problème empêche les pompiers de communiquer avec la Central CAUCA pendant les interventions qui sont situées dans les secteurs ombragés ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal autorise un budget de 15 000 \$ pour 2022 afin de faire l'achat d'une antenne répéitrice qui sera installée dans le plus haut lieu de la municipalité afin que les communications entre les pompiers et la Central Cauca ne soient plus coupées par le manque de signal dû à l'ombrage de la montagne du mont St-Joseph.

2021-07-181 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

b. Approbation des dépenses incendie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Autopompe – Filtre à diesel 76.56 \$
- Autopompe – Md'O changer filtre 63.00 \$
- Autopompe - <<road service>> (2) –

Diagnostiquer avec ordinateur	2 279.38 \$
- Autopompe – Nettoyage réservoir diesel	706.55 \$
- Entraide de NDDDB – 24 mai 2021	329.58 \$
- Gaz pré-mélangé et petits outils	22.99 \$
- Gants très petit (2)	246.75 \$
- T-Shirts avec logo, casquettes	1 220.10 \$
- Transport	18.00 \$
- Chemises pompiers	196.46 \$

Pour un total de : 5 159.37 \$ taxes en sus

2021-07-182 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ**

6. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments :

Dépôt du rapport du directeur de voirie.

a. Dépôt – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Mégantic ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil, la lettre concernant le Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Mégantic, Dossier no. 00030529-1 -41027(05) – 2021-04-20-10 qui mentionne que le député, Monsieur François Jacques, accorde une aide financière maximale de 15 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de notre municipalité. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent document.

b. Dépôt – Annonce de financement dans la cadre du PRABAM – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux ;

Considérant que la directrice générale dépose aux membres du conseil, la lettre concernant le Programme d'aide financière pour les bâtiment municipaux (PRABAM) qui mentionne que la ministre, Andrée Laforest, informa la municipalité qu'elle pourra bénéficier d'un montant maximal de 75 000 \$ dans le cadre de ce programme. Les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : un hôtel de ville, une caserne de pompier, un garage, un entrepôt municipal ainsi qu'un centre ou une salle communautaire. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent document ;

Considérant que l'administration générale ainsi que la voirie on fait une liste de projets où cette subvention pourrait être utilisée ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que la subvention de 75 000 \$ soit utilisée pour :

1. Peinture Terrain de Tennis époxy, faire panneaux des règlements du tennis. Faire aménagement des carrés de jeux de fer et jeux de pétanque. Faire des panneaux de règlement de ces jeux. Ouverture du terrain de 8 h à 9 h comme la salle de bain. Voir panneaux << Membres ont priorités sur toute plage horaire>> ;
2. Amener l'eau potable et égouts au garage municipal. Faire toilette ou toilette chimique avec isolation et lavabo.
3. Climatisation pour la bibliothèque municipale ainsi que la Fripatie.
4. S'informer pour le coup et main d'œuvre pour l'asphaltage des cours du centre communautaire et de la salle municipale.
5. Investir le reste de la subvention dans les travaux de la salle municipale.

2021-07-183

Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ

c. Plainte citoyen(ne) – abat poussière ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil, la lettre concernant une plainte d'un(e) citoyen(ne) en lien avec l'abat-poussière en date du 14 juin 2021. La directrice générale adjointe a donné suite à la plainte par courriel avec explication des délais ; température, fournisseurs disponibles, date etc. à la plaignante. Le service de la voirie a été avisé de la plainte. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite plainte.

d. Approbation semaines de vacances - employé de voirie ;

Considérant que les employés de voirie ont droit à des vacances annuellement et qu'ils doivent en informer le conseil municipal ;

Sur la proposition Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal accepte les vacances de l'employé de voirie tel que ci-bas indiqué :

Fo 899 – Vacances semaines du 12 au 30 juillet 2021.

2021-07-184

Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}

e. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 196 842 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes

locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Pour ces motifs, sur une proposition de Monsieur Philippe Delage appuyée par Madame Chantal Prévost, il est unanimement **résolu** et adopté que la Municipalité de La Patrie informe le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales.

2021-07-185 *Résolution adoptée à l'unanimité.^v*

f. Signalisation de silhouette – École primaire ;

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François propose un achat regroupé de silhouette d'enfants avec des panneaux mentionnant : << Merci de ralentir pour ma sécurité>> ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un panneau d'un montant de 695 \$ plus taxes, option C afin de faire de la sensibilisation auprès des automobilistes qui traverse la route Notre-Dame Est et Ouest en passant près de l'école primaire.

2021-07-186 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{vi}*

g. Approbation de la dépense de voirie ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que la dépense énumérée plus bas soit et sont autorisée. La dépense est :

- Entretien camionnettes 1 000.00 \$

Pour un total de : 1 000 \$ taxes en sus

2021-07-187 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{vii}*

7. Législation

a. Avis de motion – Projet de règlement concernant la prévention en matière de sécurité incendie ;

Monsieur Philippe Delage donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis un Règlement

portant le numéro 118-21 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2021-07-188 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^{viii}***

b. Avis de motion – Projet de règlement concernant la tarification dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents ;

Monsieur Richard Blais donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis un Règlement portant le numéro 119-21 concernant la tarification dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2021-07-189 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^{ix}***

c. Avis de motion – Projet de règlement sur les ponceaux

Madame Chantal Prévost donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis un Règlement portant le numéro 120-21 concernant les ponceaux.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2021-07-190 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^x***

8. Administration

a. Avis de vente d'immeubles pour taxes – lettres recommandées ;

Considérant le dépôt de la liste des arriérés de taxes municipales, en date du 1 décembre 2020, par Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe de la Municipalité de La Patrie ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Chantal Prévost

Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

De prendre acte du dépôt de la liste des arriérés de taxes municipales au 1 décembre 2020 ;

D'entériner l'envoi par courrier recommandé qui a été fait le 8 juin 2021 d'un avis de vente d'immeubles pour taxes aux

propriétaires ayant des taxes municipales dues de 2019, et dont les noms figurent sur la liste datée du 1 décembre 2020.

2021-07-191 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}**

b. Dépôt – Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques ;

La directrice générale dépose la lettre aux membres du conseil, concernant le Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques qui mentionne le dépôt d'un montant de 92 091 \$ en date du 29 juin 2021 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujettis à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2021. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent document.

c. Dépôt – Lettre portant sur les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel et les particularités de la Loi qui touchent les municipalités ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil, la lettre portant sur les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel et les particularités de la Loi qui touchent les municipalités. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent document.

d. Remplacement de la résolution 2021-06-161 - Constitution des comités pilotages MADA/Familles par Politique MADA-Familles – Nomination du comité de pilotage MADA-Famille de La Patrie ;

Considérant que la municipalité de La Patrie a adopté la résolution 2021-06-161 et souhaite totalement modifier celle-ci par celle qui suit :

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François a reçu une réponse positive à sa demande collective, MRC et municipalités, d'appui financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation des politiques et des plans d'action en faveur des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le développement d'une politique des aînés est propice à l'intégration d'un volet familial et que, par conséquent, la démarche entreprise collectivement par la MRC du Haut-Saint-François et les municipalités participantes visera le développement d'une politique pour les aînés et pour les familles ;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration d'une politique des aînés et des familles et la mise en œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu que notre population est vieillissante ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François doit s'assurer que chaque municipalité participante adopte une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA-Famille décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (élaboration ou mise à jour) de la politique municipale des aînés et des familles et de son plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal de La Patrie confie au comité de pilotage MADA-Familles le mandat de lui faire une recommandation menant à la réalisation de la politique municipale des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action, selon les étapes de la démarche MADA et familles qu'ils lui incombent. Ces étapes sont les suivantes :

- 1) Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux personnes âgées et des familles, ainsi qu'une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue.
 - 2) Rédiger une politique municipale des aînés et des familles et son plan d'action d'une durée minimale de 36 mois.
- Le rôle de chacun des membres du comité ainsi que les objectifs communs seront définis par ces derniers lors de la première rencontre du comité de pilotage MADA-Familles.
 - Le comité de pilotage MADA-Familles de La Patrie sera formé des personnes suivantes :

Nom	Responsabilité de représentation
Johanne Delage	Élue responsable du dossier MADA-Famille
Angèle Doyon	Représentante des aînés
Mychèle Morin	Représentante des familles
Luc Bibeau	Représentant des aînés

2021-07-192

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}

e. Demande de subvention – Coup de Pouce d'Apollo – Marché public de La Patrie ;

Considérant que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du projet du marché public de La Patrie ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie a pris connaissance des modalités et fonctionnement de l'aide financière Coup de pouce d'Apollo ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, d'utiliser l'argent tel que mentionnée dans la demande de subvention ;

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui
assistent à la séance.**

Que la Municipalité de La Patrie mandate et autorise Monsieur Patrice Amyot à remplir tous les documents nécessaires à la demande de subvention Coup de pouce Apollo pour le projet du Marché public de La Patrie.

2021-07-193 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiii}*

**f. Demande de subvention – Coup de Pouce d’Apollo
– Jardin communautaire de La Patrie ;**

Considérant que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière dans le cadre du projet du Jardin communautaire de La Patrie ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie a pris connaissance des modalités et fonctionnement de l’aide financière Coup de pouce d’Apollo ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie s’engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, d’utiliser l’argent tel que mentionnée dans la demande de subvention ;

**Sur la proposition de Madame Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui
assistent à la séance.**

Que la Municipalité de La Patrie mandate et autorise Monsieur Patrice Amyot à remplir tous les documents nécessaires à la demande de subvention Coup de pouce Apollo pour le projet du jardin communautaire de La Patrie.

2021-07-194 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiv}*

**g. Demande de subvention – Coup de Pouce d’Apollo
– Tournoi de balle des loisirs de La Patrie ;**

Considérant que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière dans le cadre du projet Tournoi de balle des loisirs de La Patrie ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie a pris connaissance des modalités et fonctionnement de l’aide financière Coup de pouce d’Apollo ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie s’engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, d’utiliser l’argent tel que mentionnée dans la demande de subvention ;

**Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui
assistent à la séance.**

Que la Municipalité de La Patrie mandate et autorise Madame Marie-France Gaudreau à remplir tous les documents nécessaires à la demande de subvention Coup de pouce Apollo pour le projet du Tournoi de balle des loisirs de La Patrie.

2021-07-195 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xv}*

h. Présentation d'un projet dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 – Local ;

ANNULATION DU POINT

i. Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de financement de 4500 bornes de recharges – Hydro-Québec ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie désire faire une demande financière dans le cadre du Programme de financement des 4500 bornes de recharges ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

QUE la Municipalité de La Patrie autorise la présentation du projet de bornes de recharge à Hydro-Québec dans le cadre de leur Programme de financement des 4500 bornes de recharges ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de La Patrie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la Municipalité de La Patrie désigne Monsieur Patrice Amyot, agent de développement, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2021-07-196 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvi}*

j. Fripatricie – téléphone MRC ;

Considérant que le téléphone de la Fripatricie ne fonctionne plus depuis quelques semaines ;

Considérant que les bénévoles ont besoins d'un moyen de communications pour contacter leurs fournisseurs etc. ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un téléphone de la MRC pour un montant de 200 \$ taxes incluses afin d'équiper le local de la Fripatrie d'un bon moyen de communication.

2021-07-197 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvii}*

k. Adhésion au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRÉE) ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal de La Patrie confirme son adhésion au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRÉE) pour l'année 2021 au montant de 50 \$ taxes incluses.

2021-07-198 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xviii}*

l. Autorisation dépôt pour travaux de l'abri-bois 2021 ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil autorise la directrice générale à faire le dépôt à Monsieur Denis Ferland de Construction et rénovation Qualitec inc. du montant tel que stipulé dans le contrat d'entreprise à forfait.

2021-07-199 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xix}*

m. Dépôt – Lettre MRC concernant la déclaration de compétence en transport collectif incluant le transport adapté ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre de la MRC du Haut-Saint-François concernant la déclaration de compétence en transport collectif incluant le transport adapté suite à la résolution no 2021-06-9788 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC du HSF tenue le mercredi 16 juin 2021. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

n. Dépôt – Société d'aide au développement de la collectivité du Haut-Saint-François ;

La directrice générale dépose le rapport annuel 2021 aux membres du conseil concernant la Société d'aide au développement de la collectivité du HSF. Les membres du conseil prennent connaissance de présent document.

o. Approbation du prix des bacs roulants et analyse collectes compost et déchets ;

Considérant que Services Sanitaires Denis Fortier inc. a transmis à la Municipalité de La Patrie le prix officiel des bacs roulants pour un surplus à payer de 3 509.16 \$;

Considérant que Services Sanitaires Denis Fortier inc. nous a transmis le nouveau calendrier du nombre de collectes modifié pour les mois d'août à décembre 2021 ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal accepte de payer le surplus de 3 509.16 pour l'ajustement du nombre de collectes des déchets vs compost ;

Que les membres du conseil acceptent le nouveau calendrier des collectes pour le mois d'août à décembre 2021.

Que les membres du conseil autorisent la directrice générale à signer pour approbation le calendrier et d'accepter le surplus.

2021-07-200 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xx}**

p. Soirée reconnaissance pour les finissants ;

Considérant que la municipalité de La Patrie tient à féliciter les jeunes pour leur persévérance scolaire ainsi que leur détermination à obtenir leur diplôme d'études secondaires ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

D'organiser une soirée reconnaissance qui aura lieu le 27 septembre 2021 à la salle du conseil en collaboration avec la Polyvalente Louis-Saint-Laurent à l'intention des finissants de secondaire V ou d'un DEP avec l'obtention d'un diplôme d'études secondaires quel que soit l'école où il aura obtenu son diplôme ;

Que le finissant ou la finissante demeurait à La Patrie pendant ses études ;

Que le finissant ou la finissante devra avoir obtenu son diplôme avant ses 25 ans maximum.

2021-07-201 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

q. Autorisation – Programme de subvention PAFIRS ;

ANNULATION DU POINT

r. Formation – Nouveauté du logiciel Élections ;

Considérant que cette formation informe sur les nouvelles procédures et nouveautés du logiciel Élection et que ceci est très pertinent pour la directrice générale et son adjointe ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

D'autoriser Mesdames Marie-France Gaudreau et France Dumont à participer à cette formation qui aura lieu le 8 septembre 2021 de 9 h à 16 h 30 par Webinaire, et ce, payé par la MRC du Haut-Saint-François.

2021-07-202 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxi}*

s. Autorisation – Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie désire faire une demande de subvention dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

QUE la Municipalité de La Patrie autorise la présentation du projet de la patinoire ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de La Patrie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la Municipalité de La Patrie désigne Monsieur Patrice Amyot, agent de développement, comme personne

2021-07-203 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxii}*

t. Demande – Programme provincial des infrastructures récréatives et sportives ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie désire faire une demande de subvention dans le cadre du Programme provincial des infrastructures récréatives et sportives ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

QUE la Municipalité de La Patrie autorise la présentation du projet de jeux d'eau ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de La Patrie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la Municipalité de La Patrie désigne Monsieur Patrice Amyot, agent de développement, comme personne responsable.

2021-07-204 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxiii}

u. Demande d'évaluation pour installation d'une borne rapide- Halte Éva Sénécal ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

QUE la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Patrice Amyot à faire la demande d'évaluation pour l'installation d'une borne rapide d'Hydro-Québec à la Halte Éva Sénécal.

QUE la Municipalité de La Patrie désigne Monsieur Patrice Amyot, agent de développement, comme personne responsable.

2021-07-205 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxiv}

9. Urbanisme

a. Lettre ouverte –plainte - frais de lettre recommandée ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre ouverte de Monsieur Jacques Gauthier. Ladite lettre est lue en séance tenante. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre ouverte du citoyen.

b. Municipalisation des chemins privés # 6 437 760, 6 439 648, 6 437 761 et 6 437 757 ;

Considérant la demande de Les excavations Prévost (1862-0104 Québec inc.) demandant à la Municipalité de La Patrie de reconnaître les chemins privés suivants :

Lot 6 437 760 – Chemin des Cèdres ;
Lot 6 439 648 – Chemin des Mélèzes ;
Lot 6 437 761 – Chemin des Bouleaux ;
Lot 6 437 757 – Chemin des Pins ;

comme chemin municipal public, et ce gratuitement ;

Considérant que les chemins doivent être verbalisés suite à la construction de nouvelles propriétés ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

**Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement**

Que la Municipalité de La Patrie refuse de prendre possession des chemins privés nommés, chemin des Mélèzes, chemin des Bouleaux, chemin des Pins et chemin des Cèdres en les laissant privés et appartenant à Les excavations Prévost (1862-0104 Québec Inc.) ;

Que la Municipalité de La Patrie accepte tout de même de faire l'officialisation des chemin privés suivants :

Lot 6 437 760 – Chemin des Cèdres ;
Lot 6 439 648 – Chemin des Mélèzes ;
Lot 6 437 761 – Chemin des Bouleaux ;
Lot 6 437 757 – Chemin des Pins.

Que l'officialisation de ces noms de chemins sera portée à la Commission de toponymie du Québec.

2021-07-206 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

10. Loisirs et culture

a. Adoption des axes d'interventions du plan stratégiques en loisir ;

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François est actuellement en démarche pour sa planification stratégique en loisir ;

Considérant que cette planification stratégique est rédigée selon le principe du tandem optimal entre les responsabilités MRC et celles des municipalités afin de réaliser des économies d'échelle et des gains d'efficacité de façon complémentaire ;

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François a présenté et expliqué aux membres du conseil municipal de La Patrie, les constats et enjeux du territoire en lien avec le loisir ;

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François a présenté et expliqué aux membres du conseil municipal de La Patrie, les axes d'intervention avec divers exemples expliquant leur portée, axes qui seront à prioriser pour le développement du loisir sur notre territoire ;

Considérant que les cinq axes d'intervention serviront de pilier pour l'écriture du futur plan d'action loisir de la MRC du Haut-Saint-François ;

Considérant que les membres du conseil municipal de La Patrie ont eu l'opportunité d'émettre des commentaires et des suggestions en lien avec la planification stratégique en cours ;

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost**

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

D'adhérer aux cinq axes d'intervention de la planification stratégique en loisir de la MRC du Haut-Saint-François;

2021-07-207 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxv}*

b. Loisirs, Tournoi de balle de La Patrie – Budget ;

Considérant que les bénévoles des loisirs souhaitent organiser le tournoi familial de balle le 4 et 5 septembre 2021 à l'abri-bois et le centre communautaire ;

Considérant que ce tournoi sera animé d'un DJ, de feux d'artifices faits par un artificier et plein d'animations organisées par les loisirs de La Patrie ;

Considérant que plusieurs personnes participant au tournoi familial viennent de loin et souhaiteraient pouvoir installer une tente ou une roulotte sur le terrain de l'abri-bois et du centre communautaire ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyé par Monsieur Richard Blais

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

D'autoriser le tournoi de balle familiale les 4 et 5 septembre 2021 à l'abri-bois et le centre communautaire;

D'autoriser les montant nécessaire à la création et l'organisation du tournoi de balle tout en respectant le budget des loisirs de La Patrie;

D'autorisé les participants du tournoi et les visiteurs à utiliser les terrains de L'abri-bois et du centre communautaire pour l'installation de tentes ou de roulettes pendant la fin de semaine du 4 au 6 septembre 2021 afin que ceux-ci puissent y passer la nuit;

Que les bénévoles des loisirs seront responsables de l'entretien et de la vérification des lieux de tentes et de roulettes afin que ceux-ci remettent en état les terrains municipaux.

2021-07-208 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxvi}*

11. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

12. Correspondances à répondre

a. Appui – Résolution découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ;

Considérant la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ;

Considérant les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête ;

Considérant le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés ;

Considérant l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes ;

**Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.**

Que la municipalité de La Patrie joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ;

Que la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec ;

Que la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens ;

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M^{me} Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

2021-07-209

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxvii}

b. Dépôt - Félicitation et appui – Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre concernant les félicitations envers la municipalité de la

Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) concernant la démarche MADA. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

c. Dépôt – Ministère de la Sécurité publique du Québec – Système Québec en Alerte ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre du Ministère de la Sécurité publique du Québec concernant le système Québec En Alerte qui permet au MSP d'alerter rapidement la population lors d'évènements qui représentent une menace réelle immédiate ou imminente pour la vie ou la sécurité de la population et que des comportements de sécurité doivent être adoptés pour se protéger. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

d. Résolution contre Pieridae Énergy Goldboro LNG ;

NEUTRALITÉ – La municipalité de La Patrie reste neutre dans cette demande d'appui.

e. Dépôt – Programme d'aide pour aider les ménages à la recherche de logement ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre du Gouvernement du Québec, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant un programme d'aide pour aider les ménages à la recherche de logement. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

f. Demande d'appui – motion M-84 de la Chambre des communes contre les crimes et incidents haineux et le projet de loi C-313 ;

Considérant la demande d'appui de Monsieur Peter Julian, Leader parlementaire du NPD concernant la motion M-84 de la Chambre des communes contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire sur l'interdiction des symboles de haine, le projet de loi C-313;

Considérant que nous vivons une époque sans précédent. L'assassinat de George Floyd aux États-Unis, les décès à Toronto de Regis Korchinski-Paquet, une femme Canadienne d'origine autochtone, ukrainienne et noire de 29 ans et de Chantel Moore, une femme autochtone de la Première nation Tla-o-qui-aht First Nation en Colombie-Britannique, abattue par la police d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, qui avait été appelée pour effectuer un contrôle de santé, sont le résultat du racisme systémique ;

Considérant que depuis le début de la pandémie, on constate une augmentation alarmante du racisme et des

crimes haineux anti-asiatiques au Canada et dans à travers l'Amérique du Nord ;

Considérant le récent meurtre islamophobe de quatre membres de la famille Afzaal, une famille musulmane de London, en Ontario, est un autre rappel que la haine et l'islamophobie existent au Canada. Nous devons donc adopter une position ferme contre toutes les formes de haine et de racisme à l'égard des Noirs, des Autochtones, des personnes de couleur et d'autres communautés racialisées ;

Considérant son [projet de loi C-313](#) empêcherait quiconque de vendre et d'afficher des symboles qui encouragent la haine et la violence contre des groupes identifiables. Il est important d'interdire les symboles de haine comme les croix gammées ou les insignes du Klu Klux Klan pour que tous les Canadiens se sentent en sécurité ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Qu'au nom de 805 habitants de notre municipalité, mairesse et le conseil de La Patrie, appuient la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill-C 313 Loi interdisant les symboles de haine.

2021-07-210 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxviii}

g. Dépôt – Défibrillateurs cardiaques mobiles dans les endroits municipaux ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre du Gouvernement du Québec, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant les défibrillateurs cardiaques mobiles dans les endroits municipaux. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

h. Dépôt – Remerciement Chevaliers de Colomb ;

La directrice générale dépose aux membres du conseil la lettre du Grand Chevalier, Monsieur Fernand Mailhot, des Chevaliers de Colomb qui mentionne leur remerciement pour le conger de loyer pour la dernière année colombienne. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

13. Varia

a. Annulation de la patrouille verte 2021 ;

La directrice générale adjointe mentionne qu'il n'a eu aucune candidature pour le poste de patrouilleurs pour

l'année 2021. Les autocollants sont prêts à la municipalité pour le recyclage, la poubelle et le compost.

b. Enlèvement de phragmite – Rue Chapleau ;

Les membres du conseil sont en accord avec la demande d'enlever le phragmite le long de la rue Garneau et qui empiète sur le terrain du 30 rue Chapleau, et ce, au frais du propriétaire. Les membres du conseil demande à la voirie à ce que sur l'emprise de la municipalité, la phragmite soit fauchée ras le sol pour 2021.

14. Présentation des comptes

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, appuyé par Monsieur Philippe Delage le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 237 771.37 \$, Référence aux numéros de chèque 202100288 à 202100364 et références aux chèques numéros 10875 à 10926 et les chèques numéros 202100209 à 202100291 et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalisent 5 592.13 \$.

2021-07-211 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

15. Rapport de la mairesse

Aucun rapport de la mairesse.

16. Période de questions

Aucun public présent considérant que la séance du conseil se fait par vidéoconférence due à la COVID-19 afin de respecter les mesures sanitaires en place.

Aucune question reçue par courriel, la poste ou téléphone concernant cette rencontre.

17. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 21 h 55.

2021-07-212 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les

résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage, Mairesse

- i 2021-07-07 – Dossier remis à DG pour budget 2022;
- ii 2021-07-07 – Classement de la résolution et remis DG pour dépenses;
- iii 2021-07-07 – Dossier en cours pour demande soumission etc;
- iv 2021-07-07 – Résolution envoyée à l'employé et mise au dossier;
- v 2021-07-07 – Dossier transmis à la DG;
- vi 2021-07-07 – Commande fait par courriel et dossier remis au DG – dépenses;
- vii 2021-07-07 – Résolution envoyé Voirie et classé;
- viii 2021-07-07 – Affichage fait;
- ix 2021-07-07 – Affichage fait;
- x 2021-07-07 – Affichage fait;
- xi 2021-07-07 – Mis au dossier vente pour taxes pour suivis;
- xii 2021-07-08 – Résolution transmise par courriel à MADA;
- xiii 2021-07-08 – Résolution transmise à Dev et classée;
- xiv 2021-07-08 – Résolution transmise à Dev et classée;
- xv 2021-07-08 – Résolution classée dans pochette loisirs;
- xvi 2021-07-08 – Résolution transmise à Dev et classée;
- xvii 2021-07-08 – DG appel MRC pour cédule installation tel;
- xviii 2021-07-08 – Inscription faite et paiement fait VISA;
- xix 2021-07-08 – Chèque fait Entrepreneur;
- xx 2021-07-08 – Résolution envoyée par courriel et accord du calendrier;
- xxi 2021-07-08 – Inscription faite par DG;
- xxii 2021-07-08 – Résolution envoyée à Patrice Amyot;
- xxiii 2021-07-08 – Résolution envoyée à Agent dev;
- xxiv 2021-07-08 – Résolution envoyée à Agent dev;
- xxv 2021-07-08 – Résolution envoyée à Isabelle B de MRC;
- xxvi 2021-07-08 – Résolution envoyée aux bénévoles des loisirs;
- xxvii 2021-07-08 – Résolution envoyée par courriel à tous les personnes concernées;
- xxviii 2021-07-08 – Résolution envoyée courriel;